



ASSOCIATION UN PAS VERS LA VIE AUTISME
IMMATRICULEE SOUS LE N° 802 318 766
Siège social : 23 RUE D ALESIA
75014 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

À Monsieur Michael SIRVENT, Directeur de l'association UN PAS VERS LA VIE AUTISME

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Monsieur Michael SIRVENT en qualité de Directeur, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association UN PAS VERS LA VIE AUTISME relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Monsieur Maxence GEORGEAUD -Commissaires Aux Comptes

Inscrit au tableau de la Compagnie Régionale des Commissaires Aux Comptes de Paris

RCS Créteil : 95367221900011 - 18 Bis Rue Vautier 94240 Joinville le Pont



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d’émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d’entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à Monsieur Michael SIRVENT d’établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu’elle estime nécessaire à l’établissement de comptes annuels ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.

Lors de l’établissement des comptes annuels, il incombe à Monsieur Michael SIRVENT d’évaluer la capacité de l’association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d’exploitation et d’appliquer la convention comptable de continuité d’exploitation, sauf s’il est prévu de liquider l’association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Monsieur Maxence GEORGEAUD -Commissaires Aux Comptes

Inscrit au tableau de la Compagnie Régionale des Commissaires Aux Comptes de Paris

RCS Créteil : 95367221900011 - 18 Bis Rue Vautier 94240 Joinville le Pont



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les

Monsieur Maxence GEORGEAUD - Commissaires Aux Comptes

Inscrit au tableau de la Compagnie Régionale des Commissaires Aux Comptes de Paris

RCS Créteil : 95367221900011 - 18 Bis Rue Vautier 94240 Joinville le Pont



éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Joinville-le-Pont, le 08/06/2026

Le Commissaire aux comptes

MAXENCE GEORGEAUD,

Monsieur Maxence GEORGEAUD -Commissaires Aux Comptes

Inscrit au tableau de la Compagnie Régionale des Commissaires Aux Comptes de Paris

RCS Créteil : 95367221900011 - 18 Bis Rue Vautier 94240 Joinville le Pont

- SOMMAIRE -

UN PAS VERS LA VIE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compte Rendu de Travaux de L'Expert-Comptable	3
Comptes annuels	
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Annexe comptable	
Annexe au bilan et compte de résultat	10
Comptes annuels détaillés	
Bilan actif détaillé	21
Bilan passif détaillé	22
Compte de résultat détaillé	23

- Compte Rendu de Travaux de L'Expert-Comptable -

UN PAS VERS LA VIE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE RENDU DE TRAVAUX DE L'EXPERT-COMPTABLE

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité:

Association UN PAS VERS LA VIE

23 Rue Alésia

75014 PARIS-14E-ARRONDISSEMENT

France

relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

-Total du bilan :	998 385 €
-Produits d'exploitation :	516 571 €
-Excédent :	122 251 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

Fait à : **PARIS**

Le : **27/04/2026**

Thierry LEGRAND

Expert-comptable

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

UN PAS VERS LA VIE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	147 200		147 200	147 200
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	14 026	11 252	2 774	4 290
Autres immobilisations corporelles	5 857	5 857		
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 000		6 000	14 712
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	173 083	17 109	155 974	166 202
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Clients et comptes rattachés				
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	534 362		534 362	630 500
Charges constatées d'avance	403		403	
Valeurs Mobilières de Placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	307 646		307 646	272 443
TOTAL ACTIF CIRCULANT	842 411		842 411	902 943
Frais d'émissions d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL ACTIF	1 015 494	17 109	998 385	1 069 144

*Modèle Association

- BILAN PASSIF -

UN PAS VERS LA VIE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	604 179	712 240
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	122 251	-108 061
Situation Nette (sous-total)	726 430	604 179
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	726 430	604 179
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	232 295	376 092
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	232 295	376 092
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 578	9 652
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	20 082	79 222
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	39 660	88 874
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	998 385	1 069 144

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

UN PAS VERS LA VIE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations	97 772	93 000
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations services		94
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	147 191	575 744
Dont les dons manuels	48 116	71 723
Dont Mécénats	99 074	504 021
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	127 738	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		4 500
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	143 797	
Autres produits	73	274
Total des produits d'exploitation (I)	516 571	673 612
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes	134 182	143 142
Aides financières	122 824	118 212
Impôts, taxes et versements assimilés	2 663	2 240
Salaires	80 181	119 047
Cotisations sociales	54 342	60 339
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 516	3 772
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Report en fonds dédiés		330 000
Autres charges	11	991
Total des charges d'exploitations (II)	395 718	777 743
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	120 853	-104 131

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

UN PAS VERS LA VIE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 564	749
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Total des produits financiers (III)	1 564	749
Charges Financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (IV)		
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	1 564	749
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	122 416	-103 381
Résultat Exceptionnels		
Produits Exceptionnels (V)		
Charges Exceptionnelles (VI)		4 500
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-4 500
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	165	180
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	518 135	674 361
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	395 883	782 423
EXCEDENT OU DEFICIT	122 251	-108 061
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	35 592	
TOTAL	35 592	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	35 592	
TOTAL	35 592	

*Modèle Association

ANNEXE COMPTABLE

UN PAS VERS LA VIE

Annexe des Comptes

de l'exercice clos

le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 998 385€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent comptable de 122 251€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations et méthodes comptables :

Informations générales et faits significatifs de l'exercice :

Les présents comptes ont été arrêtés en application du Plan Comptable Général, règlement ANC 2014-03 modifié notamment par le règlement ANC 2022-06.

Les changements de méthodes comptables, suite à la première application du règlement ANC N° 2022-06 et la nouvelle application du règlement ANC 2023-03 applicables aux associations, impactent la structure du compte de résultat 2025.

Cette première application, afférente aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, a entraîné des modifications de présentation et d'information dans le présent document, sans impact sur le résultat ni sur les capitaux propres.

Les impacts de cette nouvelle réglementation se limitent aux modèles de bilan et de compte de résultat utilisés. Les charges constatées d'avance sont désormais présentées dans la rubrique des créances, pour un montant de 403 euros.

Dans un souci d'améliorer la présentation et la lisibilité des comptes, l'association a décidé de scinder les ressources provenant de personnes morales en deux catégories :

- celles issues d'organismes à but lucratif (compte 7542) ;
- celles issues d'organismes sans but lucratif (compte 7551).

Afin de permettre une comparaison cohérente avec l'exercice précédent, le montant qui aurait dû être enregistré en N-1 dans le compte 7551 s'élève à 432 949 euros.

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire.

L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat.

Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

Information au titre des principes et méthodes comptables :

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, tel que modifié par les règlements ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, tel que modifié par le règlement ANC n°2023-03 du 07 juillet 2023.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

L'association Un Pas Vers la Vie - Autisme, reconnue d'intérêt général, a été fondée en 2008. Elle a pour objet d'aider les enfants souffrant de troubles du spectre de l'autisme (TSA) sévères, ainsi que les enfants présentant des troubles apparentés (TDAH, TED, TICS) qui se trouvent en situation d'exclusion des établissements scolaires ordinaires, et d'accompagner leurs familles.

À cette fin, l'association poursuit les missions suivantes :

- Créer et développer des espaces pédagogiques adaptés dénommés « ÉPANOUÏ », destinés à accueillir les enfants en situation de handicap dans des structures spécialisées ;
- Proposer des lieux de répit permettant aux familles de bénéficier d'un accueil à la carte de leur enfant, pour des durées variables ;
- Organiser des événements de sensibilisation (expositions, concerts, galas de charité, etc.) afin de contribuer à une meilleure connaissance de l'autisme dans la société ;
- Produire et diffuser des supports d'accompagnement à destination des familles et des professionnels (livres, documentaires, guides pratiques) ;
- Promouvoir l'intégration des personnes en situation de handicap dans la société, en favorisant une prise en charge précoce et adaptée.

Informations sur les postes de l'actif du bilan :

État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

• État de l'actif Immobilisé :

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Incorporelles (I)	-	-	-	-	-	-

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+ Réévaluation	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain	147 200	-	-	-	147 200
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	14 026	-	-	-	14 026
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 857	-	-	-	5 857
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	167 083	-	-	-	167 083

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisition	- Virements	- Cessions/Rebuts	Valeur brute fin exercice
Participations	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des Participations	-	-	-	-	-	-
Autres Titres Immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	14 712	-	-	-	8 712	6 000
Total Immobilisations Financières (III)	14 712	-	-	-	8 712	6 000
TOTAL (I + II+III)	181 795	-	-	-	8 712	173 083

• Amortissement de l'actif Immobilisé :

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur début exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Valeur fin exercice
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	9 736	1 516	-	11 252
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immo. corp. ,Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 857	-	-	5 857
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement Immobilisations Corporelles (Total III)	15 593	1 516	-	17 109
TOTAL GENERAL	15 593	1 516	-	17 109

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

Les autres immobilisations financières correspondent exclusivement à un dépôt de garantie.

Les autres créances regroupent :

- les créances liées aux personnels pour 2 862 euros ;
- les créances liées à des comptes tiers pour 531 500 euros.

Les charges constatées d'avance concernent des abonnements couvrant la période à cheval entre N et N+1.

Etat des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	6 000	-	6 000
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-
Autres	534 362	85 362	449 000
Charges constatées d'avance	403	403	-
TOTAUX	540 765	85 765	455 000
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	-		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>	-		

Informations sur les postes du passif du bilan :

Informations sur les fonds propres et tableau de variation de ceux-ci :

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Tableau de Variation des Fonds Propres :

Variation des fonds Propres	Début exercice	Affectation Résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	Fin Exercice
Fonds propres sans droit de reprise	-				-
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Écarts de réévaluation	-				-
Réserves	-				-
Report à nouveau	712 240	-108 061			604 179
Excédent ou déficit de l'exercice	-108 061	108 061	122 251		122 251
Situation nette	604 179	-	122 251	-	726 430
Subventions d'investissement	-				-
Provisions réglementées	-				-
TOTAUX	604 179	-	122 251	-	726 430

Information sur les fonds dédiés :

En accord avec les principes des l'articles 142-1 et suivants du règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, les fonds dédiés représentent la quote-part des financements publics ou privés affectés par convention à un projet qui n'a pas encore été utilisée à la clôture de l'exercice.

Au cours des exercices suivants, ces fonds sont repris à concurrence de leur affectation au projet définis par les tiers financeurs.

• Contributions Financières d'autres Organismes :

Tableau de variation des fonds dédiés issue de Contributions financières d'autres organismes:

Projets	Ouverture	Report	Utilisations		Transfert	A la clôture	
			Montant global	Dont Remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
"Epanoui 1"	46 092		46 092			-	-
"Epanoui 2"	330 000		97 705			232 295	-
TOTAUX	376 092	-	143 797	-	-	232 295	-

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés correspondent exclusivement aux factures non parvenues.

Les dettes fiscales et sociales concernent uniquement les obligations liées au personnel.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus de 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	19 578	19 578	-	-
Dettes fiscales et sociales	20 082	20 082	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	39 660	39 660	-	-
<i>Emprunts souscrits sur l'exercice</i>	-			
<i>Emprunts Remboursés sur l'exercice</i>	-			
<i>Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture</i>	-			

Informations sur les postes du compte de résultat :

Informations relatives aux contributions volontaires en nature :

Les contributions volontaires mobilisées au titre de l'exercice 2025 sont constituées exclusivement de bénévolat et représentent un volume de 600 heures, valorisées sur la base d'un taux horaire chargé de 59,32 €, soit un montant total de 35 592 €. Ces contributions bénévoles, qui ne font pas l'objet d'un décaissement financier.

Autres informations :

Informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes :

Honoraires Commissaires aux comptes	GRADIENT METRICS
Mission de contrôle légal des comptes	4 800
Autres prestations	-
TOTAUX	4 800

Informations sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature :

Aux termes de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 (loi relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif), les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent publier chaque année dans le compte financier (c'est-à-dire l'annexe selon la réponse ministérielle du 28 février 2008) les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

L'association ne rémunère pas ces dirigeants pour leur mandat.

Effectif moyen employé pendant l'exercice par catégorie :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	
TOTAL	1

Conséquence sur l'annexe de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République :

Avantages et ressources provenant de l'étranger :

L'article 4 du décret n° 2021-1812 du 24 décembre 2021 pris en application des articles 21, 22, 73 et 75 de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République précise les mentions à faire figurer dans l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger. L'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger est établi selon le modèle de tableau présenté ci-dessous.

Etat du contributeur	Montant total des avantages et ressources
Suisse	99 000

En accord avec les principes des l'articles 142-1 et suivants du règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, les fonds dédiés représentent la quote-part des financements publics ou privés affectés par convention à un projet qui n'a pas encore été utilisée à la clôture de l'exercice.

Au cours des exercices suivants, ces fonds sont repris à concurrence de leur affectation au projet définis par les tiers financeurs

COMPTES ANNUELS DETAILLES

- BILAN ACTIF DETAILLE -

UN PAS VERS LA VIE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			en €	en %
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	147 200,00	147 200,00		
211000 Terrain	147 200,00	147 200,00		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 774,00	4 289,68	-1 515,68	-35,33
215400 Matériel industriel	14 025,85	14 025,85		
281540 Amortissement matériel et outillage	-11 251,85	-9 736,17	-1 515,68	-15,57
218300 Matériel de bureau	5 856,99	5 856,99		
281830 Amortis. matér.bureau et informat.	-5 856,99	-5 856,99		
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	6 000,00	14 712,00	-8 712,00	-59,22
275100 Dépôts	6 000,00	14 712,00	-8 712,00	-59,22
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	155 974,00	166 201,68	-10 227,68	-6,15
ACTIF CIRCULANT				
Autres créances	534 361,56	630 500,00	-96 138,44	-15,25
421 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	2 861,56		2 861,56	
467100 Associatif Handi dot	200 000,00	200 000,00		
467200 Associatif ADAPEI	150 000,00	150 000,00		
468710 Dons mécénat à recevoir	181 500,00	280 500,00	-99 000,00	-35,29
Charges constatées d'avance	403,48		403,48	
486000 Charges constatées d'avance	403,48		403,48	
Disponibilités	307 645,76	272 442,71	35 203,05	12,92
512200 LCL	26 392,16	68 286,51	-41 894,35	-61,35
512300 LCL Compte livret	200 689,07	200 966,20	-277,13	-0,14
512400 LCL Livret A	77 374,53		77 374,53	
531000 CAISSE	3 190,00	3 190,00		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	842 410,80	902 942,71	-60 531,91	-6,70
TOTAL ACTIF	998 384,80	1 069 144,39	-70 759,59	-6,62

*Modèle Association

- BILAN PASSIF DETAILLE -

UN PAS VERS LA VIE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			en €	en %
FONDS PROPRES				
Total Fonds propres sans droit de reprise				
Total Fonds propres avec droit de reprise				
Report à nouveau	604 178,87	712 240,36	-108 061,49	-15,17
110000 Report à nouveau (solde créditeur)	604 178,87	712 240,36	-108 061,49	-15,17
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	122 251,33	-108 061,49	230 312,82	213,13
Situation Nette (sous-total)	726 430,20	604 178,87	122 251,33	20,23
TOTAL FONDS PROPRES	726 430,20	604 178,87	122 251,33	20,23
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds dédiés	232 294,63	376 091,76	-143 797,13	-38,23
195000 Fonds dédiés	232 294,63	376 091,76	-143 797,13	-38,23
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	232 294,63	376 091,76	-143 797,13	-38,23
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 578,00	9 652,00	9 926,00	102,84
408 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	19 578,00	9 652,00	9 926,00	102,84
Dettes fiscales et sociales	20 081,97	79 221,76	-59 139,79	-74,65
421 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES		45 471,77	-45 471,77	-100,00
428200 Dettes provis. pr congés à payer	6 713,27	560,00	6 153,27	1 098,80
431000 Sécurité sociale	3 706,79	19 353,77	-15 646,98	-80,85
431100 URSSAF COVID		2 839,00	-2 839,00	-100,00
431200 CSG-CRDS ABONDEMENT	1 096,43		1 096,43	
437030 Mutuelle Abeille	628,00		628,00	
437200 Caisse de retraite salariés	949,23	3 890,76	-2 941,53	-75,60
437300 Prévoyance	819,50	1 826,40	-1 006,90	-55,13
437800 Autres caisses	317,88	1 968,19	-1 650,31	-83,85
438200 Charges sociales s/congés à payer	4 048,77	278,32	3 770,45	1 354,72
442100 Prélèvements à la source (IR)	548,39	2 049,83	-1 501,44	-73,25
444000 Etat - impôts sur les bénéfices	165,00	180,00	-15,00	-8,33
448600 Etat - autres charges à payer	1 088,71	803,72	284,99	35,46
TOTAL DETTES	39 659,97	88 873,76	-49 213,79	-55,37
TOTAL PASSIF GENERAL	998 384,80	1 069 144,39	-70 759,59	-6,62

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

UN PAS VERS LA VIE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			en €	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations	97 772,11	93 000,00	4 772,11	5,13
756100 Dons Gala	52 580,00	91 150,00	-38 570,00	-42,31
756200 Tombola	45 192,11	1 850,00	43 342,11	2 342,82
Ventes de biens et services				
Ventes de prestations services		93,81	-93,81	-100,00
708800 Autres produits activités annexes		93,81	-93,81	-100,00
Produits de tiers financeurs				
Ressources liées à la générosité du public	147 190,86	575 743,69	-428 552,83	-74,43
754100 Dons manuels	48 116,45	71 722,77	-23 606,32	-32,91
754200 Mécénat	99 074,41	504 020,92	-404 946,51	-80,34
Dont les dons manuels	48 116,45	71 722,77	-23 606,32	-32,91
Dont Mécénats	99 074,41	504 020,92	-404 946,51	-80,34
Contributions financières	127 737,93		127 737,93	
755100 CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES	127 737,93		127 737,93	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		4 500,00	-4 500,00	-100,00
781740 REP/PROV.DEPREC.CREANCES		4 500,00	-4 500,00	-100,00
Utilisations des fonds dédiés	143 797,13		143 797,13	
789500 Utilisation des fonds dédiés sur cf	143 797,13		143 797,13	
Autres produits	72,92	274,32	-201,40	-73,42
751600 DROITS D'AUTEUR ET DE REPRODUCTION	62,62		62,62	
758000 Produits divers gestion courante	10,30	274,32	-264,02	-96,25
Total des produits d'exploitation (I)	516 570,95	673 611,82	-157 040,87	-23,31
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	134 181,76	143 142,26	-8 960,50	-6,26
604000 Achats d'études et prestations	37 712,64	17 232,52	20 480,12	118,85
606300 Achats de petit équipement	1 220,48	4 291,99	-3 071,51	-71,56
606400 Achats fournitures administratives	125,12	190,26	-65,14	-34,24
613100 Location immo.		9 290,00	-9 290,00	-100,00
613500 Locations mobilières	151,07	541,48	-390,41	-72,10
613510 Locations de matériel technique		1 907,14	-1 907,14	-100,00
614000 Charges locatives		910,00	-910,00	-100,00
618600 Colloques séminaires	56 439,67	40 844,24	15 595,43	38,18
622100 COMMISSIONS ET COURTAGES SUR ACHATS	118,00		118,00	
622600 Honoraires	11 850,00	14 058,00	-2 208,00	-15,71
623400 Cadeaux à la clientèle	5 244,05	2 769,20	2 474,85	89,37
623500 Communication	14 544,21	44 565,00	-30 020,79	-67,36
625100 Voyages et déplacements	3 269,95	2 761,38	508,57	18,42
625700 Réceptions	659,70	1 791,31	-1 131,61	-63,17
626100 Frais de télécommunication	639,92	361,54	278,38	77,00

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

UN PAS VERS LA VIE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			en €	en %
626200 Internet	537,55	554,99	-17,44	-3,14
626300 La poste	223,95	251,22	-27,27	-10,86
627800 Prestations de services bancaires	1 142,33	621,99	520,34	83,66
627810 Commissions SMILE AND PAY	303,12		303,12	
628100 Cotisation		200,00	-200,00	-100,00
Aides financières	122 824,26	118 211,71	4 612,55	3,90
657100 Aide financières octroyées	122 824,26	118 211,71	4 612,55	3,90
Impôts, taxes et versements assimilés	2 663,40	2 239,84	423,56	18,91
633300 Formation continue (organisme)	2 384,40	1 965,84	418,56	21,29
635120 TAXES FONCIERES	279,00	274,00	5,00	1,82
Salaires	80 180,53	119 047,31	-38 866,78	-32,65
641100 Salaires appointements	70 240,76	87 885,59	-17 644,83	-20,08
641200 Congés payés	6 153,27	-9 713,89	15 867,16	163,35
641300 Primes et gratifications	3 000,00	3 233,23	-233,23	-7,21
641400 Indemnités et avantages divers	786,50	861,60	-75,10	-8,72
641430 Indemnité de rupture conventionnelle		36 780,78	-36 780,78	-100,00
Cotisations sociales	54 341,58	60 339,04	-5 997,46	-9,94
645100 Cotisations à l'URSSAF	22 857,58	39 025,83	-16 168,25	-41,43
645200 Cotisations aux mutuelles	3 191,54	8 132,83	-4 941,29	-60,76
645300 Cotisations aux caisses de retraite	8 141,28	10 196,34	-2 055,06	-20,15
645800 Cotisations autres organism. socx	3 770,45	-5 981,56	9 752,01	163,03
647100 Chèques vacances - Carte cadeaux	3 203,48		3 203,48	
647200 Abond.epargne entreprise	11 904,00		11 904,00	
647700 Tickets restaurants	1 273,25	8 965,60	-7 692,35	-85,80
DOTATION D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 515,68	3 771,57	-2 255,89	-59,81
681120 Dot. amort. s/immobil. corporel.	1 515,68	3 771,57	-2 255,89	-59,81
Report en fonds dédiés		330 000,00	-330 000,00	-100,00
689500 Engagement à réaliser FDD		330 000,00	-330 000,00	-100,00
Autres charges	11,01	991,04	-980,03	-98,89
651000 Redevances pour concessions, brevets, licences, marques		990,00	-990,00	-100,00
658000 Charges diverses gestion courante	11,01	1,04	9,97	958,65
Total des charges d'exploitations (II)	395 718,22	777 742,77	-382 024,55	-49,12
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	120 852,73	-104 130,95	224 983,68	216,06
Produits Financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	1 563,60	749,46	814,14	108,63
768000 Autres produits financiers	1 563,60	749,46	814,14	108,63
Total des produits financiers (III)	1 563,60	749,46	814,14	108,63
Charges Financières				

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

UN PAS VERS LA VIE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation	
			en €	en %
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	1 563,60	749,46	814,14	108,63
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	122 416,33	-103 381,49	225 797,82	218,41
Résultat Exceptionnels				
Charges Exceptionnelles (VI)		4 500,00	-4 500,00	-100,00
671400 CREANCES DEV.IRRE.DS		4 500,00	-4 500,00	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-4 500,00	4 500,00	100,00
Impôts sur les bénéfices (VIII)	165,00	180,00	-15,00	-8,33
695000 Impôts sur les bénéfices	165,00	180,00	-15,00	-8,33
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	518 134,55	674 361,28	-156 226,73	-23,17
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	395 883,22	782 422,77	-386 539,55	-49,40
EXCEDENT OU DEFICIT	122 251,33	-108 061,49	230 312,82	213,13
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Bénévolat	35 592,00		35 592,00	
875000 BÉNÉVOLAT	35 592,00		35 592,00	
TOTAL	35 592,00		35 592,00	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Personnel bénévole	35 592,00		35 592,00	
864000 PERSONNEL BÉNÉVOLE	35 592,00		35 592,00	
TOTAL	35 592,00		35 592,00	

*Modèle Association